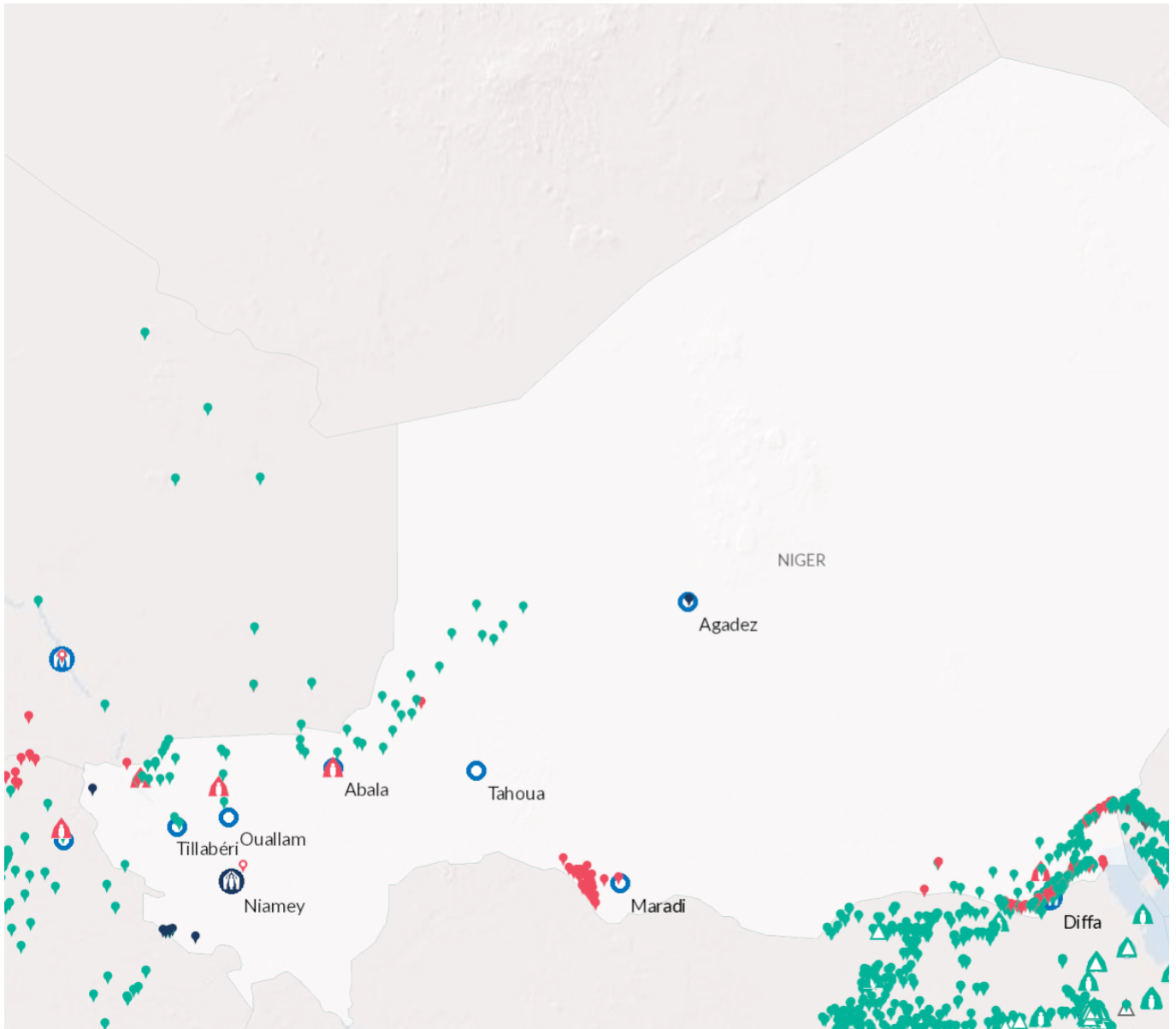


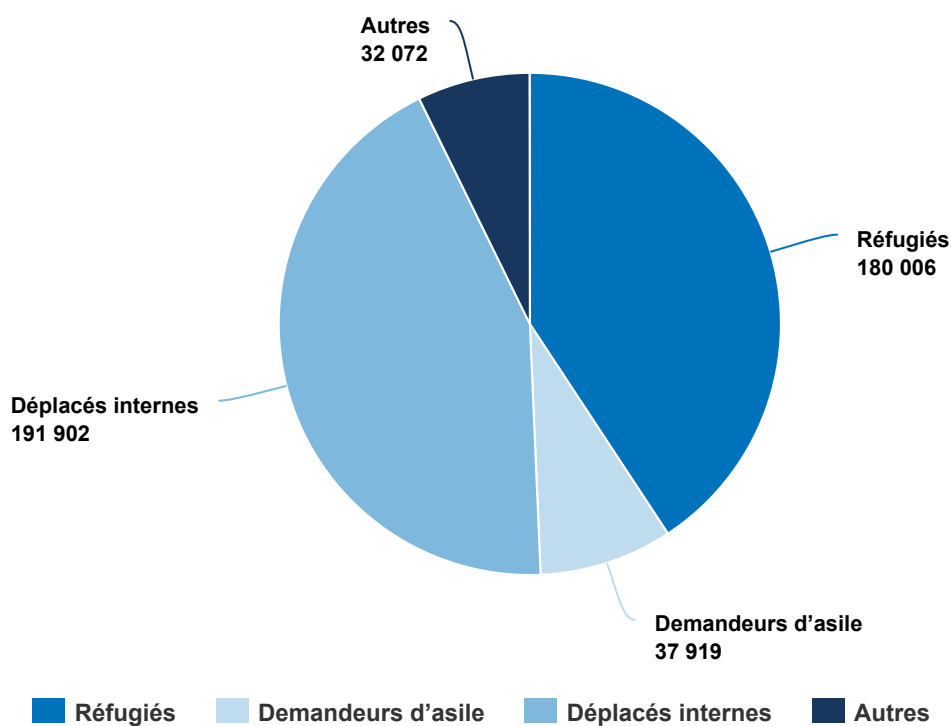
Opération: Niger



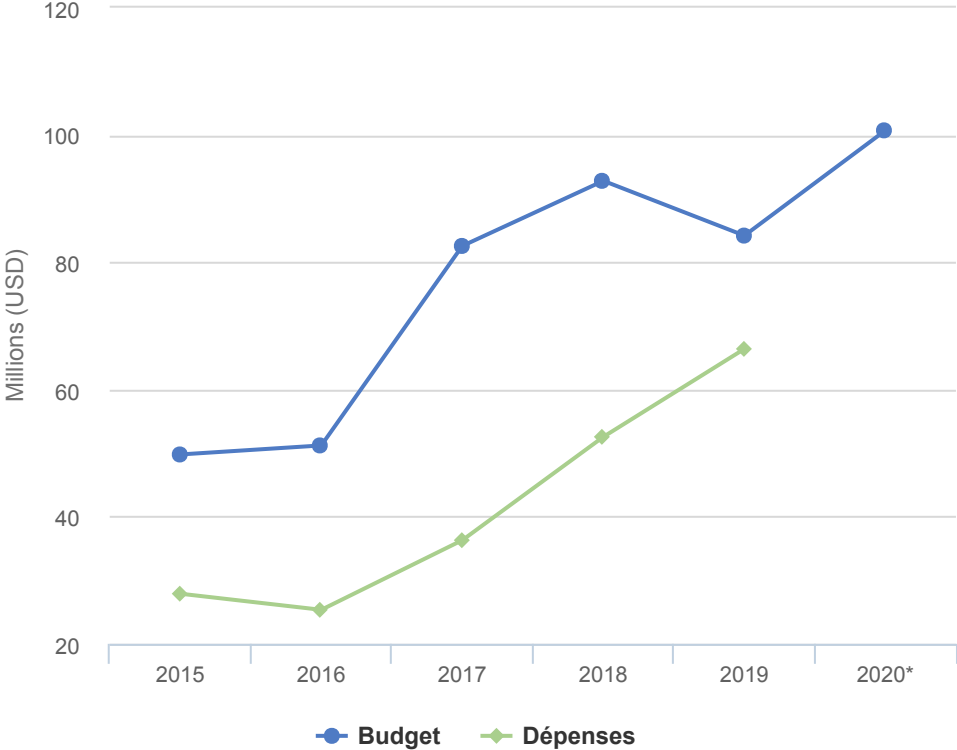
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# + 14% EN 2019

<b>2019</b>	441,899
<b>2018</b>	386,978
<b>2017</b>	315,723



# Budgets et Dépenses - Niger



## Contexte opérationnel

Le Niger a continué d'offrir une stabilité et une politique d'ouverture en matière d'asile aux demandeurs d'asile et aux réfugiés fuyant les différentes zones de conflit de la région, en particulier en Libye, au Mali et au Nigéria. En 2019, le pays a également continué d'accueillir des migrants et des demandeurs d'asile en route vers l'Europe. L'opération a répondu aux besoins des diverses catégories de populations déplacées, notamment des déplacés internes, des déplacés internes de retour, des réfugiés et des rapatriés, tout en donnant la priorité à l'urbanisation et aux activités d'autonomisation pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR.

Les conditions de sécurité, notamment les attaques ciblées, les vols et les assassinats, dans la région de Diffa ont continué d'inciter les personnes à fuir pour se mettre en sécurité dans d'autres zones du pays. Malgré les différentes opérations militaires cherchant à stabiliser la région, les retours dans les régions d'origine n'ont pas été possibles en raison des conditions de sécurité et de la destruction des infrastructures.

Les efforts visant à stabiliser la situation dans certaines zones du nord du Nigéria ont conduit à des retours sporadiques, tandis qu'au Niger la réponse en matière de protection pour les réfugiés nigériens est restée une priorité par le biais d'activités d'identification, de prévention et d'orientation. Une flambée soudaine de violence dans le nord-ouest du Nigéria a conduit au déplacement de milliers de Nigériens dans la région de Maradi où le HCR a ouvert un nouveau bureau.

Malgré les efforts de la communauté internationale pour trouver des solutions depuis l'éclatement du conflit en 2012 au Mali, le conflit intercommunautaire a continué de forcer des Maliens à fuir au Niger pour y demander l'asile. Le HCR a continué de promouvoir l'inclusion et l'autosuffisance.

La détérioration progressive de la situation sécuritaire dans les régions de Tillabery et de Tahoua a provoqué une augmentation graduelle des déplacements internes. Pour la première fois, les ressortissants du Burkina Faso ont également traversé la frontière en quête de sécurité.

Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile d'autres nationalités a progressivement augmenté. Le HCR a continué de renforcer les capacités des agents du gouvernement en matière de détermination du statut de réfugié (DSR).

L'enregistrement à l'état civil est demeuré un défi important au sein des populations déplacées issues des zones rurales et comptant une forte proportion d'analphabètes. En septembre 2019, le gouvernement a adopté un plan d'action national pour lutter contre l'apatridie.

## Tendances démographiques

Au 31 décembre 2019, le Niger comptait près de 441 900 personnes relevant de la compétence du HCR dont 191 900 déplacés internes, 180 000 réfugiés et 38 000 demandeurs d'asile (dont 66% de Nigériens et 32% de Maliens) et 2200 personnes relevant de la compétence du HCR originaires du Burkina Faso.

Parmi les personnes relevant de la compétence du HCR se trouvaient également près de 600 personnes évacuées de Libye par le biais du Mécanisme de transit d'urgence en attente de solutions et quelque 30 000 rapatriés. En 2019, plus de 1700 personnes ont été réinstallées vers des pays tiers depuis le Niger.

## Chiffres clés

- 35 000 réfugiés nigériens étaient enregistrés biométriquement dans la région de Maradi en novembre 2019.
- 1 400 réfugiés et demandeurs d'asile (principalement originaires du Soudan) étaient hébergés dans le centre humanitaire près d'Agadez.

- 3 100 personnes avaient été évacuées vers le Niger par le biais du Mécanisme de transit d'urgence fin 2019 (dont plus de 800 sur la seule année 2019), et plus de 2 300 parmi elles réinstallées dans des pays tiers (dont près de 1 250 en 2019)
- 600 latrines ont été construites à Nguigmi et 500 latrines à Diffa.

## Principales réalisations

- Conformément à la stratégie de sortie des camps, les camps de réfugiés de Mangaize et de Tabareybarey ont été fermés et leurs résidents ont été transférés respectivement vers Ouallam et les zones urbanisées d'Ayorou.
- Le HCR et ses partenaires ont construit plus de 1000 hébergements durables au bénéfice de réfugiés nigériens et de ménages vulnérables des communautés d'accueil à Diffa, Nguigmi et Kablewa.
- Malgré les restrictions de déplacement pour les travailleurs humanitaires dans les régions de Tahoua et de Tillabery, un document cadre a été élaboré pour renforcer et améliorer le partenariat entre les acteurs humanitaires, dont le HCR et ses partenaires, et les autorités administratives locales.
- Le HCR a mené des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'enregistrement des naissances, participé à l'identification des enfants dépourvus de documents et soutenu la délivrance de certificats de naissances aux nouveau-nés.
- Le centre humanitaire à Agadez a été doté d'un centre de santé pleinement opérationnel, de hangars communautaires pour les loisirs, de cuisines communautaires ainsi que de latrines, de blocs sanitaires et d'espaces de travail pour les partenaires. La détermination du statut de réfugié (DSR) a été effectuée par le HCR, les personnes les plus vulnérables relevant de sa compétence étant proposées pour une réinstallation.

## Besoins non satisfaits

Le manque de ressources, financières et autres, a conduit à ce que les besoins suivants ne soient pas satisfaits :

- Les relocalisations prévues d'environ 102 000 réfugiés de la région de Diffa vers le camp de Sayam Forage, ainsi que plus de 4500 réfugiés maliens de la région frontalière d'Intikane vers Tahoua n'ont pas été possibles faute de financements suffisants.
- Les préparatifs logistiques, la construction d'abris, les articles non alimentaires et d'autres besoins essentiels ainsi que le soutien dans le domaine des moyens de subsistance ont été limités.
- Un entretien important était nécessaire dans le centre de transit ETM de Hamdallaye afin que les services adaptés puissent être fournis.
- 39 000 déplacés internes, selon les estimations, n'ont pas été enregistrés dans la région de Diffa.
- Des services de sécurité permanents, essentiels pour suivre et assister les déplacés internes, n'ont pas pu être assurés. Par conséquent, le suivi de protection mené par le HCR et ses partenaires n'a pas couvert toutes les zones affectées par l'insécurité en raison de préoccupations liées à la sécurité.
- Le HCR n'a pas été en mesure de mener des activités destinées à renforcer les mécanismes communautaires de protection dans la bande frontalière située entre le Niger et le Burkina Faso faute de ressources financières et humaines suffisantes.
- Les abris fournis n'ont pas protégé de manière adéquate contre les risques de violences sexuelles et de genre. En outre, les plans en matière d'abris n'ont pas été en mesure d'héberger près de 20% des ménages de déplacés internes vivant dans des conditions d'extrême vulnérabilité.
- Le HCR n'a pas été en mesure de répondre à la forte augmentation des inscriptions scolaires en agrandissant les capacités des écoles existantes, en particulier à Intekan et Tillabéri.
- Le HCR n'a pas été en mesure de répondre aux besoins de programmes dans le domaine des moyens de subsistance pour les réfugiés.
- La région de Diffa ne comptait aucun personnel chargé de la protection de l'enfance.



# Dépenses 2019 - Niger | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget final</b>	<b>68,952,051</b>	<b>916,541</b>	<b>14,306,824</b>	<b>84,175,416</b>
	4,973,502	547,826	5,407,675	10,929,003
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>4,973,502</b>	<b>547,826</b>	<b>5,407,675</b>	<b>10,929,003</b>

<b>Dépenses par objectif</b>				
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	0	37,725	0	37,725
Institutions et pratiques administratives	523	0	104	627
Aide juridique et recours judiciaires	527,251	0	0	527,251
Accès au territoire	316,249	0	0	316,249
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	73,465	0	293,654	367,119
<b>Sous-total</b>	<b>917,488</b>	<b>37,725</b>	<b>293,758</b>	<b>1,248,972</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Conditions d'accueil	11,627,301	0	0	11,627,301
Identification des cas d'apatridie	169,362	229,568	0	398,929
Enregistrement et établissements des profils	1,119,067	0	125,889	1,244,956
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,103,910	0	0	1,103,910
Documents individuels	402,884	0	0	402,884
Documents d'état civil	749,173	149,766	0	898,939
Regroupement familial	211,708	0	0	211,708
<b>Sous-total</b>	<b>15,383,406</b>	<b>379,334</b>	<b>125,889</b>	<b>15,888,629</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
	37,119	0	961,201	998,320
Prévention et interventions liées aux VSS	1,736,016	0	619,298	2,355,314
Risques de détention arbitraires	73,465	0	0	73,465
Protection des enfants	1,265,964	0	121,885	1,387,849
<b>Sous-total</b>	<b>3,112,564</b>	<b>0</b>	<b>1,702,384</b>	<b>4,814,948</b>

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	2,754,239	0	0	2,754,239
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	214,586	0	0	214,586
Nutrition	682,321	0	0	682,321
Eau	1,066,593	0	0	1,066,593
Hygiène et assainissement	598,183	0	0	598,183
Abris et infrastructures	11,819,700	0	2,700,942	14,520,643
Énergie	689,323	0	0	689,323
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	1,652,721	0	285,322	1,938,043
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	707,299	0	0	707,299
Éducation	1,763,669	0	179,304	1,942,974
<b>Sous-total</b>	<b>21,948,633</b>	<b>0</b>	<b>3,165,568</b>	<b>25,114,201</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	2,157,622	0	95,567	2,253,189
Coexistence avec les communautés locales	265,502	0	740,041	1,005,543
Ressources naturelles et environnement partagé	450,732	0	0	450,732
Autosuffisance et moyens d'existence	2,040,702	0	0	2,040,702
<b>Sous-total</b>	<b>4,914,558</b>	<b>0</b>	<b>835,608</b>	<b>5,750,166</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	556,101	0	0	556,101
Réintégration	104	0	0	104
Intégration	71,152	0	0	71,152
Réinstallation	1,675,850	0	0	1,675,850
<b>Sous-total</b>	<b>2,303,207</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,303,207</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	413,766	0	99,406	513,172
Gestion et coordination des camps	1,073,732	0	437,120	1,510,851
Relations avec les donateurs	175,563	0	0	175,563
<b>Sous-total</b>	<b>1,663,060</b>	<b>0</b>	<b>536,526</b>	<b>2,199,586</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	3,279,382	37,818	941,550	4,258,750



	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Gestion des opérations, coordination et appui	3,938,235	92,949	754,313	4,785,498
<b>Sous-total</b>	<b>7,217,618</b>	<b>130,767</b>	<b>1,695,863</b>	<b>9,044,248</b>
<b>Dépenses totales en 2019</b>	<b>57,460,534</b>	<b>547,826</b>	<b>8,355,597</b>	<b>66,363,957</b>